

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Narcisse MRC des Chenaux, tenue à la salle des conférences du bureau municipal, 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse, le mardi 18 juin 2019 à 17h00, sont présents, le maire monsieur Guy Veillette, messieurs les conseillers, Daniel Bédard, Denis Chartier et Gilles Gauthier, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présent. Cette séance est convoquée par monsieur Guy Veillette, maire, conformément aux dispositions du code municipal.

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 17h00. Monsieur le maire, motive l'absence de madame Nathalie Jacob et de monsieur Michel Larivière qui sont absent pour des raisons personnelles. Il fait la lecture de l'ordre du jour, lequel est annexé à la page 602 du présent procès-verbal.

2019-06-25

Adoption du 1^{er} projet de règlement numéro 2019-06-552 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-05-438 visant à autoriser la culture de cannabis dans la zone industrielle 216-I

ATTENDU une demande pour la culture de cannabis à des fins thérapeutique à l'intérieur du bâtiment situé au 140, rue de l'Église à Saint-Narcisse;

ATTENDU que puisqu'il n'y aura pas de transformation de la récolte, une modification du règlement de zonage est nécessaire pour cette zone;

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser la culture du cannabis dans la zone industrielle 216-I;

ATTENDU que le fait de permettre cette modification il n'y aura pas d'incidence sur le voisinage;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Denis Chartier,
Appuyé par monsieur Daniel Bédard
Et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal adopte le premier projet de règlement de zonage numéro 2019-06-552;

QUE le présent projet de règlement soit annexé au livre des règlements pour faire partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité.

2019-06-26

Fixation de l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 2019-06-552 visant à autoriser la culture de cannabis dans la zone industrielle 216-I

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal doit procéder à une consultation publique sur les divers éléments d'un projet de règlement d'urbanisme;
(À CES CAUSES)

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,
Appuyé par monsieur Denis Chartier
Et résolu :

QUE le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur le projet des règlements numéro 2019-06-552 le jeudi 11 juillet 2019 à compter de 17h00 au bureau municipal, 353, rue Notre-Dame à Saint-Narcisse.

Adoptée à l'unanimité.

Période de questions

- Aucune question.

2019-06-27

Clôture de l'assemblée

ATTENDU que l'ordre du jour est épuisé;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,
Appuyé par monsieur Denis Chartier
Et résolu:

La clôture de l'assemblée à 17h23 .

Adoptée à l'unanimité.

Guy Veillette, maire

Stéphane Bourassa,
Directeur général